



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2014



Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 4 juillet 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Cécile PUVIS DE CHAVANNES à Sophie BAUDOIN – Bernadette CACALY à Pascal GUEFFIER – Nicole MAUCLAIR à Claude BERENGUER

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Virginie SUDRE a été désignée.

**DELIB 2014.07.10 05**

**OBJET : Subvention exceptionnelle à l'OSQ Basket**

Monsieur Cyrille CUENOT, Adjoint délégué à la vie associative et au sport, expose que l'OSQ Omnisport sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation du Challenge NANOU, le 13 septembre prochain.

Cette demande porte sur un montant de 750 euros permettant notamment de faire face aux dépenses d'arbitrage.

En bureau municipal du 30 juin, les élus ont proposé de subventionner à hauteur de 350 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE d'accorder une subvention exceptionnelle pour un montant de 350 €.**

**A l'unanimité.**

St-Quentin-Fallavier, le 11 juillet 2014.

Publication et transmission en sous-préfecture le **15 JUL. 2014**

Le Maire,

Michel BACCONNIER

